

Assemblée Nationale : La loi portant hygiène publique adoptée

Les députés ont procédé, ce jeudi 20 janvier 2022, au vote de la loi n° 2022-04 portant hygiène publique en république du Bénin. C'est à l'issue de la plénière conduite par le Président de l'Institution Louis Gbèhounou VLAVONOU.



La loi n° 2022-04 portant hygiène publique en république du

Bénin aborde les questions relatives entre autres au rôle des collectivités décentralisées dans la promotion de l'hygiène, la politique d'hygiène des bâtiments publics, des établissements des différents ordres de l'enseignement, des établissements sanitaires, des centres de détention. Elle ne fait pas l'impasse sur la gestion des cadavres, la question de l'hygiène menstruelle et la pollution sonore.

Le nouveau texte adopté par la majorité des députés votants et représentés aborde aussi le statut des structures chargées de veiller au respect des textes en vigueur.

Megan Valère SOSSOU